

nous allons raconter¹. Paul d'Auxillon, capitaine de ce navire, venait de recevoir de lui l'ordre de ne laisser descendre personne à terre, afin de rendre impossible toute désertion. Cette consigne fit murmurer le contre-maitre Guillaume Roque. Plusieurs matelots, excités par lui, se récrièrent. L'un d'eux, Laurent Barbot, saisit son poignard et en menaça le capitaine en lui disant : Par le sang Dieu, vous ne tuerez pas les gens. « Pour à quoi obvier et éviter l'éminent péril de mort, auquel estoit, Paoul d'Auxillon mist aussitost la main au pognart, pour bailler un coup à l'estomac dudict Barbot, dequoy mourust. » Un grand tumulte alors s'éleva sur le navire et deux autres mariniérs périrent dans la bagarre. Le capitaine eut, pour ce fait, besoin de lettres de rémission, conformément à « la coustume générale de France qui est telle que, en quelque légitime defense que ce soit, que tel cas advient, le roy est requis de donner pardon et abolucion pour la conservation des prérogatives de droict. » Le seigneur de Roberval auquel il s'adressa, fit droit à sa requête, « en esgard que le suppliant avoit faict ce, en ferveur et bon service du roy, et pour éviter l'éminent péril auquel il se voyoit, pour l'agression et rébellion susdites. » Il ne lui délivra cependant ses lettres de rémission, que le 9 septembre 1542, après son débarquement au Canada ou Nouvelle-France, au fort de François-Roy, bâti par Cartier, qui l'avait appelé Charlesbourg-royal; mais il a soin de nous apprendre que le fait avait eu lieu l'année précédente, au jour de Noël, « nous estans en France, dit-il, pour amasser nostre armée. »

Le 1^{er} mars 1541 (1542 n.s.) J.-F. de la Rocque se présenta au Parlement de Rouen, afin de réclamer certains criminels qui devaient faire partie de l'expédition. Il ne put donc mettre à la voile qu'au printemps de l'année 1542.

Quels vaisseaux composaient sa flotille ? Nous venons de voir qu'il en avait acheté deux, la Marye et la Valentine. La

1. Voir les lettres de rémission accordées à Paul d'Auxillon, le 9 septembre 1542.